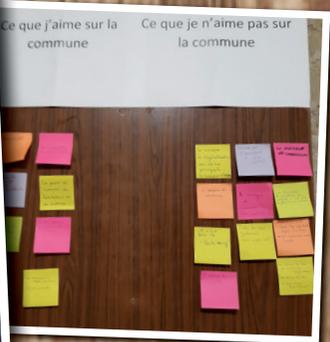


N°18
DÉCEMBRE
2022



**bulletin d'informations
de la mairie de Louans**



SOMMAIRE

LES VŒUX DU MAIRE p. 3

INFORMATIONS

MUNICIPALES p. 6

**Infos de la Mairie
et de la Poste** p. 6

Projets des jeunes p. 7

Urbanisme 2022 p. 8

Révision PLU

EN BREF

**Retrospective
du 2^{ème} semestre 2022** p. 9

Dates à retenir

État civil p. 10

Tarifs communaux

2023 p. 11

École p. 12

Médiathèque p. 13

ASSOCIATIONS p. 14

A.P.E

ALCE

Gang de Ginettes

Louans en Fête p. 15

Karaté

L'Entracte p. 16

Louans autrefois p. 17

Justice

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Coût de nos déchets p. 18

Conseillers

départementaux p. 19

Stop

Horaires des déchèteries

Calendrier vaccinal

« Louans Infos »

Mairie de Louans

2, place du 11 Novembre

37320 Louans

Tél. : 02 47 92 83 13

Directeur de la publication :

Anaïs AUDIGER-AVRIL

Rédaction : Mairie de Louans -

associations.

Crédits photos : Mairie de Louans -

associations

Impression : Imprimerie BAUGÉ

Imprimé sur papier recyclé

LES VŒUX DU MAIRE

Chère Louannaise, Cher Louannais,

Nous sommes actuellement à mi-mandat, je vais profiter de cet édito pour faire un bilan des trois dernières années et des trois prochaines. Je ne peux pas le faire sans évoquer ce qui nous frappe.

Les crises s'enchaînent, le covid, la guerre en Ukraine, l'énergie, le pouvoir d'achat et j'en passe... Ces crises nous les traversons et les traverserons ensemble.

Face à ces événements, nous avons dû agir à notre niveau. Tout d'abord le COVID comme vous le savez tous maintenant au-delà des autorisations de sorties, des pass sanitaire, nous avons aidés nos aînés pour la vaccination avec l'organisation de tournées par mini-bus pour ceux qui le souhaitaient jusqu'au centre de Loches.

Les désinfection et les aérations intensives des bâtiments communaux ainsi qu'une réorganisation au niveau des temps scolaire ont été mises en place notamment sur la pause méridienne. Sans compter l'achat de masques, équipement, désinfectant ... qui ont représenté un montant non négligeable pour notre commune.

Dernièrement la crise énergétique... Nous avons pris la décision de réduire l'éclairage public le matin et le soir. Un nouveau réglage devrait être en place dans quelques semaines. Les candélabres s'allumeront le matin à 6h30 à la place de 6h et s'éteindront le soir à 21h à la place de 23h pour la période hivernale. Pour la période estivale nous les couperont en totalité.

L'installation d'ampoules LED sur l'éclairage public en 2021 a permis de réduire de moitié la facture d'électricité. Nous allons donc remplacer l'ensemble de l'éclairage de l'école en LED afin de réduire là aussi le montant de la facture.

Dans le but de poursuivre des travaux pour réduire la facture énergétique, je vais proposer prochainement au conseil municipal une étude thermique de l'ensemble des bâtiments communaux afin de pouvoir réaliser une programmation de travaux avec des ordres de priorité.

Ces travaux pourront, bien sûr, s'étaler sur les mandats à venir et ils seront libres de les réaliser ou non.

En ce qui concernent les projets.

L'aménagement de la place de la gare et la liaison piétonne qui devait voir le jour en 2022 n'ont pas pu se faire ; faute de subvention. Nous avons sollicité une DETR (Dotation Equipement Territoire Ruraux) pour laquelle nous avons reçu un refus.

Cette année, nous réitérerons nos demandes de subventions.

Nous espérons avoir des retours positifs sur ces demandes afin de voir le projet se réaliser.

Parallèlement, la révision du PLU a été lancée fin 2021. Sur l'année 2022 les échéances de travail ont été tenues et la révision suit son cours.

Nous avons organisé différentes réunions d'échanges, à la fois avec une catégorie de la population bien précise, mais également ouverte à tous pour lesquelles vous avez répondu plus ou moins présent.

Enfin, comme vous le savez tous, un aménageur foncier tente de s'implanter sur la commune. Louans subit depuis quelques années une pression foncière.

Ce projet tel qu'il est présenté aujourd'hui au conseil municipal ne nous satisfait pas sur deux points :

Les 1 hectare 7 de terrain représente 1/3 du centre bourg.

Nous pensons qu'il mérite une réelle réflexion d'aménagement et de lieu de vie. C'est la création d'un quartier en plein centre bourg !

C'est aussi la moitié de la surface que nous allons avoir de constructible d'ici les 15 prochaines années (Zéro Artificialisation Net - ZAN).

Par conséquent, le phasage nous paraît plus que primordial et notamment pour la gestion des flux des entrées et sorties à l'école.

Enfin, la surface des terrains en a surpris plus d'un. Cependant sachez que sur ce point nous ne pourrons rien. Ce sont les exigences et obligations que nous imposent l'Etat via le Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT soit 13 logements à l'hectare.

En 2022, nous avons fait l'acquisition de la maison au 1, rue des jardins. Une étude gratuite a été réalisée par l'Agence Départemental d'Aide aux Collectivités locales - ADAC avec un chiffrage estimatif des travaux.

Nous allons continuer nos démarches sur l'année 2023.

Nous souhaiterions voir naître dans cet endroit différents lieux de rencontres et services comme par exemple : une MAM, du médical / paramédical, un lieu de commerce nouvelle génération ... autant d'idées à essayer de faire cohabiter.

L'arrivée de nouveaux habitants sur la commune passe aussi par la proposition de différents services. Nous pensons que cela est important.

L'aménagement de l'entrée ouest de la commune n'est pas un point à oublier.

Vous vous souvenez probablement des tests qui ont été réalisés avec le STA début 2022.

Je souhaite que la commission poursuive la réflexion afin de pouvoir lancer des travaux d'ici la fin du mandat et sécuriser l'entrée de notre petite commune.

Enfin, l'année 2023 commencera par la signature du terrain à Le Louroux pour la mutualisation des casernes de pompiers de Manthelan et Louans.

Durant l'année écoulée un comité de pilotage a été mis en place, des échanges avec le propriétaire mais également les différentes personnes associées ainsi que le bornage du terrain ont été réalisés.

Je crois qu'il est important de vous dire qu'aujourd'hui la commune est saine financièrement. Nous avons un crédit d'un montant de 1400€ qui correspond aux travaux de l'école réalisés en 2003 qui se terminera en 2028.

Cependant, je souhaite rester vigilante. Nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises. Faire perdurer la santé financière de la commune fut le travail de mes prédécesseurs et c'est également le mien.

Comme vous le savez, le budget communal n'est pas extensible et il devient de plus en plus difficile d'obtenir les aides nécessaires pour certains projets. Si notre commune reste attractive, nous ne souhaitons pas alourdir les taxes.

Nous irons chercher les différentes subventions qui se présentent à nous, afin de réduire le reste à charge, mais nous aurons probablement recours à une nouvelle ligne de crédit. Des projets, des idées, des besoins nous en avons. Tous ne pourront pas voir le jour en totalité d'ici la fin du mandat.

Je tiens aussi à remercier et féliciter nos associations qui ont tenu le choc malgré la crise COVID. Le feu de la Saint de Jean de juin dernier, les activités-animations proposés par la médiathèque, la création du Gang de Ginettes qui permet à nos anciens de se retrouver mais également le marché de Noël et le bar associatif sont des moments importants dans la vie de notre village.

Autant de moments d'échange, de partage et de cohésion qui nous permettent de nous retrouver dans une vie actuellement très tourmentée.

Sachez que l'équipe municipale et moi-même sommes riches de cette énergie qui émane de notre collaboration et que nous allons continuer, chaque jour, de cette nouvelle année à travailler afin de vous satisfaire.

Je remercie toute l'équipe municipale pour son implication dans chaque dossier. Nous formons tous ensemble une force de proposition et d'action toujours dans la bonne humeur et dans l'efficacité.

Je souhaite remercier l'ensemble du personnel communal qui, chaque jour, fait un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2023 sur notre commune. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Nous sommes persuadés que votre volonté associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre notre route ensemble vers un avenir heureux.

Bonne année à tous !

Anaïs AUDIGER AVRIL

Maire de Louans

INFOS de la mairie et de la poste

DÉMARCHAGE À DOMICILE

La mairie n'accorde aucune autorisation de démarchage auprès des particuliers.

Aucune personne ne peut donc se recommander de la mairie. Souvent ciblées, les personnes âgées doivent être vigilantes face aux démarcheurs qui cherchent à leur vendre une offre commerciale ou à pénétrer dans leur logement sous des prétextes divers.

Ne tenter pas les voleurs

Il est important de tenir éloigné de l'entrée de votre domicile sac à main, portefeuilles, cartes de crédit, clés de voiture, bijoux et ne pas laisser d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres. Il est également recommandé de verrouiller portes et fenêtres, en journée, lorsque vous vous absentez, et la nuit, même si vous êtes dans votre habitation.

Ne cédez pas à la pression

Les professionnels agissant par démarchage à domicile doivent justifier de leur identité professionnelle et de la réalité de l'entreprise grâce à un extrait Kbis. Même s'ils sont insistants, il est vivement conseillé de :

- ne rien signer avant la conclusion d'un devis écrit et précis : nom, adresse, nom du démarcheur, descriptif précis, modalité et délai de livraison, montant HT, montant TTC
- ne pas signer un document non daté ou antidaté.
- ne pas verser d'argent ou de remettre de chèque avant l'écoulement du délai de rétractation de 7 jours (14 jours pour un crédit)
- ne pas faire de chèque antidaté. Si leur proposition vous intéresse, il est prudent de leur fixer un rendez-vous ultérieur en présence d'un proche.

En cas de doute, prévenez la gendarmerie en composant le 17. Les appels seront toujours gérés par un militaire de DESCARTES ou du CORG de TOURS (la nuit).

ATTENTION



RAPPEL SACS JAUNES

Il n'y a plus de distribution annuelle de sacs poubelles jaunes. Vous pouvez venir en chercher à la mairie dès que besoin.

CIMETIÈRE



Suite à une mise à jour des dossiers, des concessions sont arrivées à échéance. Un panneau est installé sur chaque emplacement. Merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie si vous êtes concerné.

BIENTÔT 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT



Merci de venir vous faire recenser en mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille dans les trois mois suivant les 16ans.

Ne pas vous inscrire via internet, le lien avec la mairie n'est pas activé.

Il est indispensable de bien garder l'attestation de recensement, la mairie ne délivre pas de duplicata.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE NOUVEAU :

du mardi au vendredi : 8h45 à 12h30
et de 13h45 à 16h15

le samedi : 9h à 11h45
Fermé le lundi.

INVITATION À LA COMMÉMORATION DU 8 MAI,
rendez-vous à la mairie à 11 heures
pour le défilé jusqu'au monument aux morts
suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Quelques modifications au niveau du personnel communal

Bertrand, un des employés municipaux, agent de terrain a terminé son contrat fin novembre.

Un grand merci à Mme Maïté Delattre, ATSEM et Animatrice à l'école de Louans qui nous quitte le 13 janvier pour de nouvelles aventures, elle était très appréciée auprès des enfants durant toutes ces années. Encore MERCI pour son dévouement, bonne continuation et bonne route pour la suite !

Mme Amandine Munier remplacera Maïté au poste d'ATSEM et Animatrice à l'école à compter du 13 janvier. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Circuler à vélo, Roulez en toute sécurité

Nous sommes de plus en plus nombreux à choisir le vélo. Choisissons aussi la sécurité. Pour circuler à vélo, plusieurs accessoires **sont obligatoires** :

- **casque** pour les enfants de moins de 12 ans,
- **gilet** de haute visibilité,
- dispositifs d'**éclairage** et de signalisation,
- signal d'**avertissement**.

TENNIS

Le court de tennis est ouvert à tous les Louannais et Louannaises moyennant une adhésion de 30€ pour l'année civile 2023.
Vous pouvez d'ores et déjà venir vous inscrire ou vous renseigner en mairie.

FOOD TRUCK



Prochainement à Louans " En-Cas "

Le food truck (vente itinérante de nourriture) stationnera tous les mardis à partir de 17h30 devant la mairie.
Menu au choix : kébab, tacos, burger, panini, plats cuisinés (blanquette de poisson, bourguignon, couscous, galettes complètes, crêpes sucrées, gaufres, desserts maison)

Tél. 06 80 14 66 06 pour toute réservation ou commande.



Projets des jeunes louannais

Depuis l'été 2022, la municipalité a proposé aux jeunes de Louans âgés de 10 à 18 ans de soumettre leurs idées ou souhaits de projets pour eux au sein de la commune.

Fin septembre, un petit groupe de jeunes s'est réuni et de nombreuses idées ont pu émerger. Les jeunes semblent motivés pour s'investir dans la vie de la commune et monter divers projets pour eux et les habitants de Louans. La question de l'intergénérationnel a pu aussi être mise en évidence lors de leurs divers échanges, quelques réflexions autour de ce sujet mûrissent tranquillement.

Les jeunes louannais ont choisi de porter un premier projet et pas des moindres, créer un nouvel espace où ils pourraient se réunir. L'idée est de transformer les anciens vestiaires de foot, situés au rez-de-chaussée de la salle des associations, en un local « jeunes ». Tout est à créer, mais ils sont motivés pour nettoyer, aménager, décorer ce nouveau lieu qu'ils veulent convivial et pratique pour proposer diverses activités.

Lors du marché de Noël de Louans, ils ont commencé à parler de ce projet et ont lancé un appel aux dons pour équiper et meubler leur local, les retours sont déjà nombreux et ils vous remercient également d'avoir participé à l'achat de leurs pots à cookies et sablés. La tombola fut également une réussite, le bénéfice de ces ventes va leur permettre de peaufiner ce chouette projet.

Pour mener à bien ce projet, il reste encore du travail mais nos jeunes sont motivés et il faut continuer à les soutenir dans ce sens. Si vous avez du matériel ou meuble qui serait susceptible de les intéresser, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui pourra relayer auprès des jeunes.

Il n'est pas encore trop tard pour rejoindre le groupe déjà constitué, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

M. Mizzi
pour les jeunes Louannais

PLU & Projets communaux

L'urbanisme de Louans en 2022

Traditionnellement, le début d'année est l'occasion de faire une rétrospective sur l'année écoulée.

La commission en charge du suivi des dossiers d'urbanisme a ainsi traité 7 permis de construire, 31 déclarations de travaux et 27 demandes de certificats d'urbanisme.

Sur les 7 permis de construire, 2 concernaient des garages, 2 des bâtiments agricoles et 1 concernant une transformation de grange. Ces 7 permis de construire ont été acceptés.

Sur les 31 déclarations de travaux, une majorité concernait le remplacement des menuiseries, des extensions de maison (moins de 20m² en bourg et 40 m² sur le reste de la commune), des portails et clôtures, des réfections de toiture, créations de piscine, ravalements de façade, poses de panneaux solaires et carport. L'ensemble de ces demandes ont été acceptées.

Sur les 27 demandes de certificat d'urbanisme, 21 demandes ont été acceptées et 6 refusées. Le refus a principalement été réalisé sur la base d'arguments liés aux réseaux (EDF notamment) mais également à des dispositions réglementaires existantes dans le PLU (orientation d'aménagement paysager, zonage du terrain, ...)

La commission se veut toujours constructive et rencontre autant que de besoin les demandeurs pour trouver des solutions concrètes afin de permettre la réalisation du projet



dans le respect des règles applicables.

Malgré cette souplesse de travail, certains habitants

ne font toujours pas les demandes en mairie. Il n'est donc jamais trop tard pour venir en mairie déclarer des travaux même s'il est toujours préférable de les déclarer en amont de leur réalisation. À ce titre, celles et ceux qui n'auraient pas déclaré des travaux tel que le remplacement de menuiseries, la réfection d'un ravalement de façade (y compris une peinture), le remplacement d'un portail... sont invités à venir en mairie régulariser les travaux.

J'invite également celles et ceux qui ont l'intention de procéder à des travaux cette année à prendre directement contact avec Céline et Magali de la mairie pour établir les déclarations dans les meilleures conditions.

Le début d'année est l'occasion de prendre des bonnes résolutions. Alors n'hésitez pas à venir en mairie déclarer ces travaux !

Au nom des élus de la commission.

Dimitri DAVEAU

La révision générale du PLU



L'année 2022 aura vu le lancement de la révision générale du PLU de Louans. C'est un document à fort enjeu car il n'est pas simplement un outil réglementaire applicable à tous mais il est avant tout l'élaboration d'une vision à court, moyen et long terme de la commune et de son développement. C'est pour cela que nous vous avons invités à trois réunions publiques et que les agriculteurs ont eu également l'occasion d'exprimer leurs situations et leurs besoins lors d'une rencontre.

La première réunion publique avait pour objet de présenter l'état des lieux de la commune et de son évolution durant la durée de vie du précédent PLU. Un état des lieux nécessaire pour faire un point d'étape sur ce qu'il faut conserver et ce qu'il faut améliorer.

N°18 - Louans INFO - 8

Le retour d'expérience étant essentiel dans cette démarche.

Les deux forums citoyens avaient pour objectif de débattre sur ce qui fait l'identité de notre commune, ce que vous souhaitez préserver et ce que vous souhaitez développer. Nous avons organisé ces forums sur des jours et plages horaires différentes afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité de venir s'exprimer. Malheureusement, le second forum citoyen n'a pas eu le succès escompté.

Malgré tout, il ressort de ces forums citoyens, que la commune de Louans ne possède pas ou peu d'identité propre. Que nous n'avons en l'état ni paysage, ni architecture, ni patrimoine identitaire marqué. Il ressort également que la commune est en voie de résidentialisation. Enfin il a été exprimé de manière claire un souhait de préservation de notre caractère rural, celui qui s'identifie par le lien social entre les habitants.

À titre personnel et en tant qu'adjoint en charge de l'urbanisme, ces échanges ont été très enrichissants. En effet, le lien d'appartenance à la commune est avant tout le lien entre les habitants. Les associations ont donc un rôle

essentiel à jouer et c'est indéniable. Mais l'urbanisme et plus généralement, l'aménagement de la commune joue également un rôle important dans cette dynamique. Le lotissement étant entre autres le reflet d'une accélération de la résidentialisation de la commune et du risque potentiel de diminution de lien social.

L'année 2023, sera donc l'année durant laquelle la commission et le conseil municipal continuerons d'avancer dans la révision générale du PLU. D'autres réunions publiques seront organisées durant l'année pour vous permettre de venir enrichir la réflexion et la vision de l'aménagement de la commune à court, moyen ou long terme. Des sujets passionnants nous attendent pour construire collectivement une vision commune de Louans pour demain.

Madame le Maire et moi-même restons évidemment disponibles à toutes idées, projets à caractère d'intérêt collectif que vous souhaiteriez faire part aux élus. Un cahier est également disponible en mairie si vous souhaitez y laisser un commentaire.

Au nom des élus de la commission et du conseil municipal.

Dimitri DAVEAU

RÉTROSPECTIVE du 2^{ème} semestre 2022

PEINTURE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE : Mi-juillet, l'Association de Parents d'Elèves a offert la réfection des peintures au sol à l'école.

BALADE PÉDESTRE : Le 11 septembre, beaucoup de participants à la balade pédestre multigénérationnelle organisée par l'Association Gang de Ginettes suivi d'une visite de l'unité de production de la spiruline louannaise qui s'est terminée par un goûter amical à la salle des associations.

ÉCOLE : L'Association Familles Rurales depuis la rentrée scolaire propose aux enfants de l'école des cours, par groupe d'âges, de street dance tous les mardis à partir de 16h.

PLU RENCONTRES AVEC LES HABITANTS DE LOUANS : Les 13 septembre, 13 octobre et 26 novembre, ont eu lieu plusieurs rencontres avec les louannaises et louannais, voir l'article dans les pages suivantes.

INAUGURATION DU BANC : Le 24 septembre, nous avons inauguré le banc qui est installé devant la mairie, il a été offert à la commune par l'Association Louans en Fête, suivi du pot de l'amitié. Merci à eux !

MÉDIATHÈQUE : Le 4 novembre, une porte ouverte de la bibliothèque médiathèque a été organisée par les membres de bénévoles.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918 : Le 11 novembre, en hommage à tous les « morts pour la France », les louannais sont venus nombreux pour honorer leurs mémoires, le défilé ouvert par les pompiers, jusqu'au monument aux morts dans le cimetière, le dépôt de gerbe et la lecture des discours dont celui des anciens combattants qui a été lu par trois enfants de l'école de Louans (Théo, Maxence, Alonzo), merci à eux.

Nous nous sommes retrouvés à la mairie pour le vin d'honneur offert par la municipalité.

THÉÂTRE : Après une année en tournée, l'Entracte était de retour avec la pièce « *Pourvu qu'il pleuve* » du 12 au 19 novembre. Cette pièce a remporté « la tour de bronze » au festival national Festhêa en novembre 2022. Bravo à la troupe !

BANQUET : Le 13 novembre et comme chaque année la municipalité a offert un repas aux personnes de plus de 71 ans, celui-ci a eu lieu dans la cantine scolaire + une place de théâtre joué par la troupe de l'Entracte. Les personnes dans l'impossibilité de participer ont reçu un colis gourmand.

ANIMATION DU VILLAGE : Comme vous avez pu le remarquer, une nouvelle décoration de Noël « sans lumière », restriction oblige.

MARCHÉ DE NOËL : Le 3 décembre, 1^{er} marché de Noël, une belle manifestation conviviale organisée par l'Association Louans en Fête, à laquelle beaucoup de commerçants, artisans, producteurs, artistes et associations de Louans et ses environs ont participé. On y trouvait également galettes, crêpes, thé, café et vin chaud... C'est une belle réussite !

BAR ASSOCIATIF : Le 9 décembre, 1^{ère} ouverture d'un bar associatif organisé par l'Association Louans en Fête, beaucoup de Louannaise et Louannais se sont retrouvés pour un moment convivial. A renouveler !

REVUE DES POMPIERS : Le 10 décembre, lors de la Sainte Barbe a eu lieu la revue des pompiers avec remise des décorations médailles, galons et diplômes de plusieurs membres de la caserne de Louans. Félicitations à eux !

EGLISE : Le 10 décembre, messe à la bougie.

DATES A RETENIR pour le 1^{er} semestre 2023

20 janvier : Escape Game

21 janvier : Escape Game

22 janvier : Escape Game

03 février : Nocturne à la médiathèque de 16h à 21h30

9 février : Histoires du soir à la médiathèque de 19h à 20h

11 février : Bar associatif convivial

03 mars : Nocturne à la médiathèque de 16h à 21h30

17 mars : Bar associatif

31 mars : Carnaval de l'école

07 avril : Nocturne à la médiathèque de 16h à 21h30

13 avril : Histoires du soir à la médiathèque de 19h à 20h

En avril : Balade pédestre multigénérationnelle

05 mai : Nocturne à la médiathèque de 16h à 21h30

8 mai : Commémoration, rendez-vous à 11h place de la mairie

En mai : Bourse aux plantes et bar associatif

28 mai : Brocante, vide grenier

28 mai : Porte ouverte à la caserne des pompiers

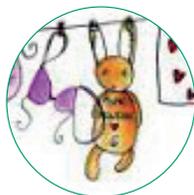
02 juin : Nocturne à la médiathèque de 16h à 21h30

17 juin : Feu de la Saint Jean

22 juin : Histoires du soir à la médiathèque de 19h à 20h

30 juin : Fête de l'école

État Civil
du 1^{er} juillet
au 31 décembre 2022



NAISSANCE :

DESTOUCHES DE ALMEIDA Alma née le 28/07/2022 à Chambray-Lès-Tours (37)

CRINON Léonie, Méline, Camille née le 24/09/2022 à Chambray-Lès-Tours (37)

FOURNIER Milo, Baptiste née le 18/10/2022 à Chambray-Lès-Tours (37)

JOHAN Maëlya, Martine née le 21/12/2022 à Chambray-Lès-Tours (37)

FLORE Marin, Bruno, Gérard née le 22/12/2022 à Chambray-Lès-Tours (37)



MARIAGE :

LEFORT Léa, Marie, Valérie, Stella & PERLADE Mathieu, Julien célébré le 02/07/2022

LOTTE Aurélia, Chantal, Marie-Louise & ROPERS Charly, Jean célébré le 10/09/2022



DÉCÈS :

PÉRIGOUAS Joël, André, Gabriel décédé le 13/07/2022 à Louans (37)

DA Fé MARTINS LUIS Maria décédée le 10/07/2022 à Saint-Avertin (37)

BROUSSEAU Hubert, Jean-Robert décédé le 26/07/2022 à Saint-Avertin (37)

GENRE Maurice décédé le 18/12/2022 à Chambray-Lès-Tours (37)

BOISVINET Jacky, René décédé le 20/12/2022 à Saint-Nazaire (44)

HENRY Christiane, Octavie veuve GUINOIS décédée le 31/12/2022 à Louans (37)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Tarifs communaux 2023

LIEU	LIBELLÉ	PRIX EN €
OCCUPATION ESPACE PUBLIC	Redevance emplacement taxi/an	63 €
	Redevance terrasse/an	63 €
	Redevance marchands ambulants/an	1 €
	Redevance électricité marchands ambulants/an	100 €
CIMETIÈRE	Concession 15 ans les 2m ²	70 €
	Concession trentenaire les 2m ²	150 €
	Concession cinquantenaire 2m ²	300 €
	Columbarium - 15 ans	350 €
	Columbarium - 30 ans	550 €
	Columbarium - 50 ans	950 €
	Cavurne - 15 ans	290 €
	Cavurne - 30 ans	390 €
	Cavurne - 50 ans	890 €
	JARDIN DU SOUVENIR La lettre ou le chiffre (déplacement compris)	13 €
LOCATION GRANGE A DIMES	1 jour (9h à 9h le lendemain)	150 €
	2 jours	210 €
	3 jours	300 €
	1 jour (hors commune)	195 €
	2 jours (hors commune)	260 €
	3 jour (hors commune)	370 €
	Vin d'honneur	55 €
	Pour activité commerciale - 1 journée	35 €
	Chauffage du 01/10 au 30/04 par jour	45 €
	CUMA forfait annuel pour les 2 CUMA Communale	60 €
Règlement intérieur, insuffisance ménage	210 €	
Cauton	600 €	
LOCATION BATIMENT DES ASSOCIATIONS	1 jour (9h à 9h le lendemain)	108 €
	2 jours	170 €
	3 jours	210 €
	1 jour (hors commune)	125 €
	2 jours (hors commune)	195 €
	3 jour (hors commune)	235 €
	Vin d'honneur	55 €
	Pour activité commerciale - 1 journée	35 €
	Chauffage du 01/10 au 30/04 par jour	45 €
	CUMA forfait annuel pour les 2 CUMA Communale	60 €
Pénalité (ou amende) pour non respect du règlement intérieur, insuffisance ménage ou autre désagrément dûment constaté	210 €	
Cauton	600	
LOCATION SALLE DU CONSEIL	1 journée	35 €
	Cauton	100 €
LOCATION MOBILIERS	Table	1,35 €
	Chaise	0,35 €
	Cauton	150 €
CHENIL	Redevance forfaitaire/jour par animal	30 €

Affaires scolaires



Repas de Noël à la cantine scolaire

Le 15 décembre pour recevoir les enfants, le personnel de la cantine a dressé les tables en jour de fête, pour ce déjeuner tant attendu par tous.

Au menu :

Entrée festive Noël

Pavé de dinde sauce pain d'épice

Pommes Rösti

Petit Louis

Bûche entremet chocolat

+ Un petit père Noël en chocolat.

Nouveau fournisseur de repas à la cantine scolaire

A la mi-novembre notre fournisseur Sogeres, nous a fait part de la fermeture de la cuisine centrale de Luynes le 31 décembre 2022 et ne pourra plus nous livrer.

Nous avons tout mis en œuvre pour retrouver un nouveau prestataire de restauration, c'est donc Restoria qui livrera les 80 repas par jour à partir du 3 janvier 2023.

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, il y a une nouvelle augmentation le 1^{er} janvier, ci-dessous les nouveaux tarifs par repas à partir du 1^{er} janvier 2023 : Enfant : 4.25€ / Adulte : 6.31€

Vie de l'école

ACSEL (association culturelle et sportive de l'école de Louans)

Pour fêter la fin de l'année 2022, le Marché de Noël s'est déroulé le vendredi 16 décembre en fin d'après-midi, dans la cantine de l'école.

Les familles s'y sont retrouvées et ont pu acheter les objets et friandises préparés par les élèves pour l'occasion.

Le prochain temps festif sera le Carnaval de l'école qui se déroulera le vendredi 31 mars, dans l'après-midi. Si le temps le permet, les élèves défilent dans les rues du village.

Enfin, la Fête de l'école devrait se dérouler le vendredi 30 juin, dans la cour de l'école comme chaque année.



Marie Druault, présidente de l'ACSEL

LES EFFECTIFS à L'ÉCOLE

Le jour de la rentrée le 1^{er} septembre, ils étaient 87 enfants à l'école, 80 déjeunent à la cantine et plus de 50 enfants sont inscrits à la garderie.



Voici le planning du 1^{er} semestre 2023 :

Les permanences se poursuivent les mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 10h à 12h, y compris pendant les vacances scolaires.

S'ajoute le 1^{er} vendredi de chaque mois une nocturne : de 16h à 21h30, venez emprunter et rendre vos livres, et jouer aux jeux de société. Rdv pour la 1^{ère} le vendredi 3 février.

Escape Game "Terreur à la médiathèque", le vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22, devenez chasseurs de fantômes, par équipe de 5. Sur inscription par mail. A partir de 10 ans.

Histoires du Soir : jeudi 9 février, jeudi 13 avril et jeudi 22 juin, de 19h à 20h. Des histoires pour les petites et grandes oreilles, suivies d'un moment convivial.



Après une longue fermeture cet été, la médiathèque a rouvert ces portes avec quelques changements :

Pour des raisons administratives, ce n'est plus l'association « Plaisir de Lire » qui gère la médiathèque mais la Mairie.

Celle-ci a voté sa municipalisation dans l'été et a délégué sa gestion aux anciens bénévoles de « Plaisir de lire » qui se sont portés volontaires, ainsi que quelques autres personnes. Ces personnes bénévoles ont signé un engagement volontaire avec la mairie.

Pour les habitants de Louans, rien ne change : pour pouvoir emprunter des livres, CD, DVD et des jeux de société à la médiathèque, il suffit de venir s'inscrire.

L'inscription est gratuite, elle vous donne accès à tout le fond : chaque adhérent peut emprunter jusqu'à 7 documents pour 3 semaines.

L'adhésion ouvre droit au portail Nomade dont la commune bénéficie gratuitement via le Département : cela vous permet de visionner 3 films par mois, d'accéder à des livres numériques, audios, revues et tutos pour vous et votre famille.

Ce qui a changé : pour que votre enfant puisse emprunter un livre dans le cadre de l'école ; il n'y a plus besoin d'être inscrit à la médiathèque.

Chaque classe est inscrite, votre enfant peut emprunter dans le cadre scolaire un livre sous la responsabilité de son enseignant : ces livres restent dans la classe et ne peuvent pas être emmenés à la maison.

Si vous souhaitez que votre enfant puisse bénéficier de livres à la maison, nous vous invitons à venir l'inscrire gratuitement à la médiathèque, individuellement et sous votre responsabilité (ouverture le mercredi 16h30-18h30 et le samedi 10h-12h).

Nous sommes ouverts à tous, animés par l'envie que la médiathèque municipale vous donne satisfaction.

Seniors, familles, hommes et femmes de tous âges n'hésitez pas à venir nous faire part de vos remarques, envies et souhaits. Nous sommes à votre écoute !

Toute l'équipe de volontaires vous souhaite une année 2023 remplie de livres, de jeux, de rires, de moments de partage !



ASSOCIATIONS

APE 2022-2023



C'est reparti... !

L'Association des Parents d'Elèves a fait sa rentrée en Septembre et se veut toujours aussi active !

Vous avez été nombreux à participer à notre vente de sapins ou encore de chocolats de Noël aux bénéfices de l'école ! Puis nous nous sommes rencontrés lors du marché de Noël autour d'un vin chaud, d'un chocolat chaud ou bien d'une soupe. Nous tenions à vous remercier pour votre soutien.

Juste avant les vacances, nous avons offert le traditionnel goûter de Noël aux enfants. Avec



une hotte remplie de cadeaux : chaque enfant a reçu un petit sachet de chocolat et un livre. Un moment magique échangé avec les enfants !

Les prochaines dates à retenir : **une vente de brioches en ce début d'année et surtout la Brocante le dimanche 28 Mai 2023, à vos agendas !**

En attendant de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations, l'APE vous souhaite une belle année 2023.

L'équipe APE
apelouans@hotmail.com

ALCE

Association Louannaise
Culture Environnement

Siège social : Mairie de Louans 37320 Louans

Louans Infos Janvier 2023

Nous avons prévu une **bourse aux plantes le week end du 8 mai**. Les précisions seront apportées le moment venu.

À cette occasion, notre association organisera l'ouverture du Bar Asso en solidarité avec le projet communal qui permet aux Louannais de se rencontrer dans la convivialité.

Vous pouvez dès à présent penser à ce que vous avez à proposer : boutures, plants, graines... De notre côté nous prévoyons l'événement aussi bien pour la fourniture de végétaux que pour le partage au Bar (avec l'aide de Louans en fête)!

Nous vous annonçons la pose de la pierre de l'Église dans Louans infos de juillet 2022. Il ne nous reste qu'à ajouter la plaque indiquant son origine ; ce sera bientôt chose faite.

Notre association se joint à la commune et à toutes les autres pour vous souhaiter une belle année 2023 au cours de laquelle nous serons heureux d'apporter notre contribution à l'animation de notre village.

E. Launay



Tout d'abord, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023. Afin de soutenir notre action, nous tenons tout particulièrement à remercier le club de tennis pour le don qu'il nous a attribué.

Bilan des 6 derniers mois de l'année 2022

- Le 11 septembre, beaucoup de participants à la balade multigénérationnelle, qui était suivie d'une visite à l'unité de production de spiruline louannaise et qui s'est terminée par un pot de l'amitié à la salle des associations.
- Nos aînés sont de plus en plus nombreux aux retrouvailles un mercredi sur deux, pour rire, jouer et discuter ensemble, chaque séance se termine par un goûter convivial.
- Le 3 décembre nous avons participé au 1^{er} marché de Noël et avons vendu les différentes créations fabriquées par les membres de l'association.
- Le 7 décembre, Yvonne, notre doyenne a fêté ses 99 ans.
- Le 21 décembre pour clôturer l'année, nous avons dégusté la bûche de Noël.

Nos objectifs pour l'année 2023

- Poursuivre les rendez-vous de nos aînés et nous espérons qu'ils seront de plus en plus nombreux à participer.
- Continuer les rencontres couture mais également la broderie, le tricot et autres travaux manuels.
- Au printemps, nous organiserons une nouvelle balade multigénérationnelle, nous espérons vous y retrouver nombreux.
- Aux beaux jours, nous souhaitons également organiser des rencontres jeux de boules.

NOUS CONTACTER ✉ gangdeginettes.association@gmail.com ☎ 06.65.67.37.40

Au plaisir de nous retrouver au travers de ces différentes activités.

L'équipe du Gang de Ginettes



LOUANS EN FÊTE

Meilleurs vœux 2023 !



Nous espérons que vous avez passé une très bonne année 2022.

Pour toute l'équipe de Louans en fêtes, elle a été excellente car vous avez répondu présents aux manifestations que nous avons organisées.

Vous êtes de plus en plus nombreux, merci à tous pour votre engouement.

Alors pour cette nouvelle année, nous vous préparons de nouveaux évènements,

sortez vos calendriers !

Le bar associatif ouvre à nouveau ses portes le 17 mars.

Puis nous vous donnons rendez-vous le 17 juin pour le feu de la St Jean.

Enfin le marché de Noël qui a très bien fonctionné en 2022 sera de retour le 1^{er} week-end de décembre 2023.

Louans en fête souhaitait remercier 3 personnes, (Ophélie, Laura et Alexandre) qui quittent l'association pour des raisons qui leur sont propres, ainsi que tous nos partenaires sans qui toutes nos manifestations n'auraient pas lieu.

LEF souhaite la bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoints. Si vous souhaitez rejoindre l'association Louans en fêtes ou vous tenir au courant des actualités, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous pouvez joindre Guillaume au 06.80.43.85.83 ou nous écrire via notre page facebook : <https://www.facebook.com/Louans.en.fete/>

Guillaume Mizzi..



EMBUKAI KARATE

Notre association a changé de lieu d'entraînement ! En effet, nous avons quitté la salle des associations de Louans pour la salle de motricité de l'école. Nous remercions au passage Madame le Maire pour nous avoir permis de venir pratiquer dans un endroit plus chaud.

Nous conservons nos jours de pratique soit **les lundis et les mercredis, de 20:00 à 21:30.**

Le Karatedo louannais a organisé un stage technique réunissant nos adhérents bien sûr, mais aussi des adeptes de Esvres samedi 17 décembre 2022. Ainsi, une dizaine de personnes, du débutant à la ceinture noire s'est entraînée pendant 5 heures (3 heures le matin et 2 heures l'après midi) sur la base d'un kata (forme, somme de techniques et de déplacements pré-arrangés et plus ou moins élaborés). Ce stage a été un succès qui sera à coup sûr renouvelé. Les karatekas ont pu (re)découvrir comment utiliser les principes martiaux issus des traditions anciennes et utilisables de façon efficace dans nos préoccupations modernes. L'accent est toujours mis sur le relâchement musculaire maximum pour permettre de mettre de la vitesse et de se déplacer de manière fluide... avec une attitude mentale forte.



Thierry Ménager

Notre karate est issu d'une Tradition Vivante, il repose sur la transmission d'un savoir ancien et permet de répondre à des situations actuelles. Il s'adresse donc à toutes les personnes, âgées au moins de 16 ans, homme ou femme (les deux sexes sont bien représentés aux seins des associations louannaise et esvrienne). Chacun travaille avec tout le monde, à son niveau, dans la bienveillance et le sérieux. Nous sommes notre propre « ennemi », par les barrières mentales que nous nous imposons ; l'autre, le partenaire, est celui qui peut nous permettre de les abattre.

L'idéal est de venir pratiquer, vous êtes les bienvenu(e)s et je reste à votre disposition **si vous souhaitez des renseignements au 06 70 38 15 59 et / ou sur notre site internet <https://embukai.jimdofree.com>**

Tous les karatekas de l'association Embukai Karate Louans vous souhaitent une très bonne année 2023

A bientôt,

l'entracte



Le voyage s'achève

C'est fin 2019 que nous avons commencé à monter le texte de Sonia Ristić « Pourvu Qu'il Pleuve » sans se douter que cette pièce aller nous faire voyager autant, traverser tant d'épreuves et procurer tant de plaisir. Jamais, en décidant de mettre en scène ce beau texte nous avons imaginé qu'en 2023 nous la jouerions encore.

Traditionnellement l'Entracte montait une pièce nouvelle chaque année, la jouait six fois à la salle St Jean de Louans, puis en montait une autre pour six nouvelles fois et ainsi de suite. Depuis 2016, après un changement de présidence, d'équipe et de nouvelles ambitions d'ouverture sur l'extérieur, nous nous sommes mis à voyager, à aller montrer plus loin ce que nous faisons dans notre petit village de sept cents âmes. « Pourvu Qu'il Pleuve » est le témoin abouti de cette ouverture.

C'est aussi la pièce des premières fois ! Première fois que nous créons un spectacle en bi-frontal (avec du public de part et autre de la scène) ; première fois que nous jouons si loin de Louans (Dordogne) et si longtemps (21 représentations) ; première fois que nous participons à un concours National ; et première fois que nous remportons un (des !) prix. Parce que notre « voyage » avec cette pièce c'est aussi ça : Tour de Bronze à Festhèa-2022 en novembre

après la sélection et le prix du public aux qualifications régionales à Blois en mars dernier. Cette pièce, pour nous, c'est la fierté d'avoir représenté la région Centre Val-de-Loire et d'avoir fait savoir que dans ce fameux petit village, il se passe des choses, des choses qui valent la peine d'être montré et d'être vu.

Cette fierté là nous avons eu le plaisir de la partager avec vous, chez nous, à Louans en reprogrammant quatre soirées supplémentaires à la salle St Jean qui a vu ce spectacle naître, grandir, partir et revenir, heureux.

Désormais le voyage s'achève, une vingt-et-unième et dernière représentation à la Grange-Théâtre de Vaugarni (Pont-de-Ruan, le 29 janvier 2023) viendra clore cette belle aventure, celle d'une pièce qui nous a fait vibrer, rire et pleurer, qui nous a émus, rendus fiers, qui nous a épuisé et revigoré, qui nous a fait explorer toutes les nuances du plaisir de jouer ensemble.

Ce voyage s'achève mais pour qu'un nouveau commence, une nouvelle pièce pour de nouvelles émotions que nous espérons aussi belles. Nous vous donnons donc rendez-vous en fin d'année pour découvrir le nouveau chapitre des aventures de l'Entracte, la compagnie de théâtre de ce petit village de sept cent âmes qu'on appelle Louans.

La troupe de l'entracte





L'école de Louans avant 1914

Un peu d'histoire sur l'école de notre commune.

C'est dans une maison de la rue du Petit-Fort que s'installa, dès 1852, la première école de Louans.

Elle fut transférée en 1895 dans ce bâtiment parfaitement symétrique, avec l'école des filles distincte de celle des garçons, comme l'exigeait la loi de 1867 pour les communes de plus de 500 habitants.

On distingue, au centre la croix de pierre appelée « Croix-Rouge », dressée au XVII^e siècle et dédiée à Etienne Champion, notaire royal et sieur du Fresne, à Louans.

Extrait du Texte de Mémoire en Images LE CANTON DE LIGUEIL Tome II

Auteur Josiane Schoenstein



JUSTICE

La conciliation à votre service pour vos litiges du quotidien...

Le règlement à l'amiable de vos litiges vaut mieux qu'un long procès incertain, d'autant que ce service est gratuit.

- ✚ La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher rapidement, à l'amiable, un différend civil entre deux personnes, physiques ou morales.

Le Conciliateur de Justice : (Cf. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736>)



Christian GAMBARI, affecté sur le ressort de LIGUEIL reçoit si nécessaire en mairie et sur rendez-vous, la saisine 'à distance' (téléphone, SMS, email) étant privilégiée.

➤ **Vous pouvez le joindre par email : christian.gambari@conciliateurdejustice.fr ou en le contactant au 06 26 34 40 61.**

Nommé par la Présidence de la Cour d'Appel d'Orléans, il a pour mission de faciliter le règlement amiable des conflits, des litiges entre les particuliers, les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les différends liés au bail locatif etc... à l'exception des litiges de la famille et ceux avec l'administration (*ces derniers relèvent du Délégué du Défenseur des Droits* : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/office#37>).



Communauté de Communes

Le coût de nos déchets augmente !

Saviez-vous qu'il faut près de 6 millions d'euros à la Communauté de Communes Loches Sud Touraine pour faire fonctionner son service de collecte et de traitement des déchets ménagers en 2022. Le coût de ce service augmente d'année en année.



Pourquoi nos déchets nous coûtent-ils plus cher ?

⇒ 1^{ère} explication : Pour tous les déchets qu'elle enfouit (déchets ménagers collectés en porte à porte ou benne tout-venant en déchèterie) la Communauté de Communes paie une taxe à l'Etat : la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe augmente chaque année jusqu'en 2025. Pour 1 tonne de déchets enfouis la TGAP coûtait 30 euros en 2021, elle coûtera 65 euros en 2025. En augmentant cette TGAP, l'Etat veut encourager la valorisation et le recyclage des déchets en rendant de plus en plus chers les traitements moins vertueux comme l'enfouissement ou l'incinération. Chaque année, Loches Sud Touraine enfouit 14 000 tonnes de déchets !

⇒ 2^{ème} explication : Les multiples hausses des prix des matières premières impactent le fonctionnement du service des déchets ménagers : le carburant pour faire rouler nos camions-bennes, le plastique pour la fabrication des composteurs, des sacs jaunes et des bacs, l'acier pour la fabrication des colonnes de tri et des bennes en déchèteries...

⇒ 3^{ème} explication : Les révisions INSEE à la hausse des prix des marchés que conclut la collectivité avec ses prestataires pour collecter et traiter les déchets.

⇒ 4^{ème} explication : Le financement de nouvelles études obligatoires comme par exemple le tri à la source des biodéchets.

Et qui paie pour nos déchets ménagers ?

Et bien nous tous, habitants du Sud Touraine ! La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sert à financer intégralement et exclusivement le service de ramassage et de traitement des déchets produits par les habitants du Sud Touraine. Tous les propriétaires sont redevables de cette taxe qui est facturée avec la taxe foncière.

Et comment calcule-t-on cette taxe ?

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière, à savoir la moitié de la valeur locative de votre logement. Cette valeur est ensuite multipliée par un taux voté par le conseil communautaire de Loches Sud Touraine. Ce taux est calculé pour répondre aux besoins de financement du service de collecte et de traitement des déchets. Comme les coûts du service augmentent, ce taux augmente !

Alors on fait quoi maintenant pour limiter l'augmentation du coût de nos déchets ménagers ?

⇒ On agit et vite pour réduire le tonnage de déchets enfouis : 14 000 tonnes chaque année en Sud Touraine !

⇒ On réduit, on trie, on composte et on recycle nos déchets pour leur éviter de partir à l'enfouissement ! 2 tiers des déchets contenus dans nos poubelles d'ordures ménagères n'ont rien à y faire !

⇒ On utilise les colonnes à verre, les colonnes à papier, à vêtements, on fait des dons...

⇒ On se rend en déchèterie pour déposer nos objets dans les bennes dédiées à chaque matériau pour être sûrs qu'ils pourront être recyclés.

⇒ On évite absolument la benne tout-venant dont le contenu ne peut pas être valorisé et part donc à l'enfouissement.

Et nous, à la Communauté de Communes, on fait quoi pour maîtriser notre budget déchets ménagers ?

Et bien on agit sur plusieurs fronts :

⇒ Nos coachs de tri vous accompagne au quotidien sur les marchés, dans les écoles, par téléphone... pour vous aider à réduire et mieux trier vos déchets.

⇒ On vient d'adopter des consignes de tri plus simples pour permettre aux habitants de trier tous leurs emballages.

⇒ On est rentrés dans la Société Publique Locale (SPL) TRI VAL DE LOIR (E) qui porte la construction et l'exploitation du nouveau centre de tri interdépartemental ultra performant pour l'ensemble des emballages ménagers.

⇒ On développe de nouvelles filières de recyclage dans les déchèteries pour offrir une seconde vie à davantage d'objets.

⇒ La loi nous oblige à proposer à tous les habitants une solution de tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024. Alors on s'y prépare en réfléchissant à plusieurs solutions (compostage individuel et partagé, apport volontaire...)

⇒ Enfin, on optimise nos circuits de collecte des déchets pour consommer moins de carburant.

Savez-vous qui paie pour nos déchets ménagers ?

Et bien nous tous, habitants du Sud Touraine ! La taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou TEOM sert à financer intégralement et exclusivement le service de ramassage et de traitement des déchets que nous produisons au quotidien. Si vous êtes propriétaire de votre maison, vous êtes redevable de cette taxe qui est facturée avec la taxe foncière.

Et comment calcule-t-on cette taxe ?

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière, à savoir la moitié de la valeur locative de votre logement.

Cette valeur est ensuite multipliée par un taux voté par le conseil communautaire de Loches Sud Touraine. Ce taux est calculé pour répondre aux besoins de financement du service de collecte et de traitement des déchets. Comme les coûts du service augmentent, ce taux augmente !

Lors du dernier conseil communautaire le 14 avril 2022, 9 taux ont été votés. Ces 9 taux ont été fixés selon 2 critères : votre situation géographique au sein de la Communauté de Communes et le niveau de service de collecte dont vous bénéficiez :

⇒ soit vos déchets sont collectés par le camion benne en porte à porte

⇒ soit ils sont collectés dans un point de regroupement situé entre 100 et 300 mètres de la limite de votre propriété

⇒ soit ils sont collectés dans un point de regroupement situé à plus de 300 mètres de la limite de votre propriété

Mais pourquoi existe-t-il 9 taux sur la Communauté de Communes, ça fait beaucoup, non ?

Effectivement, c'est beaucoup ! Mais l'objectif de Loches Sud Touraine, c'est de n'avoir plus que 3 taux en 2032, correspondants aux 3 niveaux de service rendus ! En attendant, une explication s'impose ! Avant la création de la grande communauté de communes Loches Sud Touraine en 2017, il existait 4 communautés de communes sur notre territoire. Chacune avait fixé ses propres taux.

Par ailleurs, l'ancienne communauté de communes de la Touraine du Sud avait choisi le système de la redevance et non pas de la taxe pour financer son service de déchets ménagers.

La nouvelle Communauté de Communes a donc hérité d'une dizaine de taux différents. Selon le lieu où vous habitez en Sud Touraine, le coût du service de collecte et de traitement des déchets ménagers pouvait donc être très différent !

Pour mettre un terme à ces différences, les élus de Loches Sud Touraine ont voté pour un seul mode de financement pour tous les habitants : la taxe. Ils ont aussi uniformisé les taux car pour un même service rendu, le prix payé par l'usager doit être le même. Ils ont choisi de le faire en lissant progressivement les taux sur 10 ans, jusqu'en 2032.



Conseil
départemental

EDITORIAL
GALLAND / DUBOIS

Mesdames, Messieurs,

En tant qu'élus du canton de Descartes, nous avons le plaisir de vous présenter les actions et initiatives du Conseil départemental portées en 2022.

Cette année, fut marquée par une volonté de notre collectivité de poser des actes positifs, et ce, malgré les incertitudes nationales et internationales. Notre majorité a voté le plus important budget d'investissement depuis 10 ans. Lequel nous a permis d'agir en faveur : De la politique sociale, qui représente 65% du budget de notre collectivité. Elle nous permet de venir en aide aux personnes atteintes d'un handicap et aux personnes âgées. À ce sujet, une enquête de besoins a été réalisée auprès des services afin d'ajuster l'offre dans les EHPAD pour les prochaines années ;

De la solidarité économique, avec notre nouveau Plan Départemental d'Insertion vers l'Emploi qui doit favoriser un retour à l'activité professionnelle ;

De l'écologie, avec notamment l'agrandissement des Espaces Naturels Sensibles et le déploiement de chaufferies biomasses dans les collèges (énergie verte) ;

Des infrastructures routières avec la réhabilitation de nos routes et la mise en place de nouveaux enrobés ;

De nos associations culturelles et sportives, avec un soutien aux manifestations. Un « coup de chapeau » à nos bénévoles qui font vivre et dynamisent nos territoires.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous engageons à maintenir pour les années à venir, les liens de proximité qui sont au centre de notre engagement.

Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2023, au service d'un canton où il fait bon vivre.

Vos conseillers.

GERARD DUBOIS - GENEVIEVE GALLAND



HORAIRES DES DECHETERIES

Vous résidez sur le territoire de Loches Sud Touraine. Vous avez donc accès aux 8 déchèteries.

L'accès en déchèterie se fait sur présentation de la carte de déchèterie à demander sur www.lochessudtouraine.com (renseignements 02 47 91 12 01) ou en remplissant le formulaire papier disponible en mairie.

Les déchets acceptés varient en fonction de la déchèterie et les quantités sont limitées (ex : 2 m3 maximum par jour pour les déchets verts), veuillez-vous reporter au règlement Intérieur disponible sur notre site Internet ou affiché en déchèterie.

Du 1^{er} octobre au 31 mars

De 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 16 h 45

Du 1^{er} avril au 30 septembre

De 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 45

La Chapelle Blanche St Martin Route de Bournan
Tél 02 47 59 93 73 - 06 40 65 96 35

Ouverte : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi



CALENDRIER VACCINAL DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS

DTP Coqueluche	Pneumocoque	Zona	Grippe	COVID-19
Pour vous protéger et protéger vos petits-enfants. La coqueluche reste la première cause d'infection bactérienne sévère chez les nourrissons de moins de 3 mois. Une dose de rappel est nécessaire, elle est associée au vaccin diphtérie, tétanos, poliomyélite. (permet de se protéger aussi contre le tétanos pour jardiner ou bricoler en toute tranquillité).	Bactérie responsable d'infections sévères du poumon ou de méningites, vous êtes à risque lorsque vous êtes porteur d'une maladie chronique, vous pouvez donc être vacciné pour vous protéger. La vaccination nécessite 2 doses à 2 mois d'intervalle puis un rappel à 5 ans.	Le risque de faire un zona augmente avec l'âge, de plus, les douleurs survenant après un zona sont plus intenses et durent plus longtemps après 65 ans, 1 seule dose du vaccin permettra de vous protéger.	Vous vacciner contre la grippe permettra de vous protéger des formes sévères respiratoires et d'éviter une hospitalisation. Vous protégerez également votre entourage y compris les plus fragiles. La vaccination est annuelle.	Vous vacciner contre la Covid permettra de vous protéger des formes sévères, une dose de rappel est à nouveau nécessaire cet hiver.

Parlez-en à votre professionnel de santé. Vous pouvez vous faire vacciner à votre convenance par votre infirmière, médecin ou pharmacien.



Horaires d'ouverture de la mairie & de l'agence postale communale

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 16h15

Le samedi : 9h00 à 11h45

Fermé le lundi

Levée du courrier :

du lundi au vendredi 12h30

le samedi : 12h00

Possibilité d'effectuer les opérations et achats suivants :
affranchissement, vente de timbres, enveloppes timbrées
et emballages colissimo, enveloppes chronopost,
retrait d'espèces (avec carte bancaire ou chéquier),
dépôt d'espèces et de chèques...

Seules les personnes ayant un compte La Poste peuvent
faire des retraits et versements.
